



Location agence immobilière/ gérant= propriétaire

Par jcharles0807

Bonjour à tous.

J'ai été en location jusqu'au mois dernier d'un appartement.

Ce dernier était loué via une agence immobilière.

Or je viens de me rendre compte que les propriétaires sont en en réalité les gérants de l'agence immobilière sous forme de sci.

Est ce que cela est legal ?

De plus en louant un logement privé via leur agence peuvent ils facturer des frais d'agences ?

Tous les loyers ont été versé sur le compte de leur Sci directement, aucun virement n'a été fait sur le compte de l'agence.

Merci par avance pour l'aide que vous saurez m'apporter.

Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Je ne vois rien d'illégal. Il peut y avoir des bizarreries fiscales, mais ce n'est pas votre problème.

Vous voulez de l'aide pour quoi exactement ?

Par jcharles0807

Merci pour votre réponse.

J'ai besoin d'en savoir plus afin de m'assurer ne pas m'être fait avoir. Nottament concernant les frais d'agences. Je ne comprends pas pourquoi j'ai payé des frais d'agences alors que ce sont les propriétaires qui ont géré le dossier.

Je trouve que cela ressemble un peu à un conflit d'intérêt.

Par yapasdequoi

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375[/url]

Quels frais d'agence vous ont été facturés ?

l'état des lieux ?

rédaction du bail ?

gestion locative ?

établissement de la quittance ?

état des lieux de sortie ?

ou ?

Par jcharles0807

Les frais d'agences classiques,

Rédaction de bail, état des lieux, gestion.

Soit un mois de loyer.

Par yapasdequoi

Le propriétaire SCI a donc délégué la mise en location à cette agence.

Il n'y a rien d'anormal a priori.

Avec le lien fourni vous pouvez vérifier si le montant parait correct.